

POLITIQUE FISCALE

L'engagement d'Allkem Limited (Allkem ou Société) envers les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) s'étend à son approche en matière de fiscalité. La Politique fiscale d'Allkem (Politique) régit les pratiques de gestion fiscale du Groupe pour soutenir les critères ESG. C'est pourquoi, le conseil d'administration d'Allkem a approuvé la présente Politique en matière de fiscalité qui doit être appliquée obligatoirement dans l'ensemble d'Allkem et de ses filiales.

Le Groupe s'engage à conduire sa fiscalité en observant les principes suivants :

Environnement, société et gouvernance

- Le Groupe mène ses activités avec honnêteté, intégrité et dans le respect des lois et réglementations applicables.
- Dans le domaine de la planification fiscale, nous suivons de solides principes commerciaux pour appuyer les activités commerciales.
- Nous ne nous engageons pas dans une planification fiscale abusive.
- Nous protégeons la réputation du Groupe en matière fiscale.
- Nous maintenons des critères de transparence en ce qui concerne les impôts et les redevances que nous versons aux gouvernements pour nous assurer que tous les partenaires comprennent la contribution que nous faisons dans les pays où nous faisons affaire.
- Nous nous engageons dans une réforme fiscale dans les juridictions dans lesquelles nous opérons pour soutenir le développement de systèmes fiscaux durables et efficaces.

Gestion des risques fiscaux et gouvernance

- Nous nous engageons à une gouvernance solide pour cerner, gérer et signaler les risques fiscaux conformément à notre cadre de gestion des risques.
- Les risques identifiés comme étant importants sont signalés au Comité de vérification et de gestion des risques.
- La présente politique est révisée et approuvée par le Conseil tous les trois ans ou selon le besoin.
- Nous veillons à ce que les risques fiscaux soient pris en compte dans le cadre de l'évaluation commerciale globale de toute transaction ou projet.
- Nous établissons les prix des transactions dans notre chaîne de valeur mondiale en fonction de l'endroit où la valeur est créée et où les activités économiques ont lieu, conformément aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques, sur la base du principe de pleine concurrence.
- Nous favorisons un engagement ferme envers le perfectionnement professionnel continu de tout le personnel fiscal et financier.
- Nous engagerons des conseillers externes dûment qualifiés pour obtenir des opinions sur nos positions fiscales importantes.

Relations avec les autorités fiscales

- Nous entretenons une relation ouverte, respectueuse, professionnelle et collaborative avec les autorités fiscales concernées.
- Nous cherchons à communiquer avec les autorités fiscales en temps réel afin d'obtenir une certitude quant à l'application du droit fiscal et pour résoudre tout désaccord en temps opportun.

Le conseil d'administration d'Allkem Limited s'engage à assurer la disponibilité des ressources (au besoin) pour la mise en œuvre de la présente Politique. La présente Politique a été approuvée par le Conseil d'administration d'Allkem Limited.



Martín Pérez de Solay
Directeur général et Chef de la direction
Allkem Limited
Août 2022